



ACAT-France - CCFD-Terre solidaire - Ligue des Droits de l'Homme

(Observateur et membres de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine)

Menace sur la liberté d'expression en Israël

Rencontre avec Louis Frankenthaler
Directeur de la communication internationale de l'ONG israélienne
« Comité public contre la torture en Israël - PCATI »

**Mercredi 20 octobre
19h
ACAT France, 7 rue Georges Lardenois - 75019 Paris
(Métro Colonel Fabien)**

Trois projets de lois sont en cours d'examen à la Knesset (parlement israélien).

Ces projets visent particulièrement à restreindre la marge de manœuvre des acteurs de la société civile israélienne qui dénoncent les violations des droits de l'Homme commises par l'État d'Israël, remettent en question la politique d'occupation ou luttent contre l'impunité en recourant aux mécanismes de la compétence universelle, en collaboration avec des ONG étrangères.

Ces projets de loi sont la traduction législative d'un climat politique de délégitimation des organisations de la société civile et de restriction de leur travail par le gouvernement israélien, climat qui s'est alourdi depuis l'opération « Plomb Durci » menée dans la bande de Gaza et la publication consécutive du rapport Goldstone.

De nombreuses organisations israéliennes de défense des droits de l'homme, parmi lesquelles le Comité public contre la torture en Israël (PCATI), s'inquiètent de l'impact négatif que ces lois pourraient avoir sur les libertés fondamentales et, plus généralement, sur l'avenir de la démocratie israélienne.

L'ACAT-France, le CCFD-Terre solidaire et la Ligue des Droits de l'Homme, observateur et membres de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, invitent Louis Frankenthaler, Directeur de la communication internationale du PCATI (Comité public contre la Torture en Israël), à présenter les enjeux de ces réformes législatives potentiellement liberticides.

Contacts :

- ACAT : 01 40 40 42 43
- Plateforme des ONG françaises pour la Palestine : 01 40 36 41 46